



Communauté de l'Agglomération Belfortaine
Hôtel de Ville de Belfort et de la Communauté d'Agglomération
Place d'Armes - 90020 BELFORT CEDEX
Tél 03 84 54 24 24 - Fax 03 84 21 71 71 - www.agglo-belfort.fr

Rapport annuel

Année 2010

Sur le prix et la qualité du service public de collecte des déchets ménagers



SOMMAIRE

INDICATEURS TECHNIQUES.....	3
1. Bilan de la collecte.....	3
2. Organisation de la collecte.....	4
2.1. La collecte des ordures ménagères résiduelles	4
2.2. La fourniture de conteneurs à ordures ménagères	6
2.3. La collecte sélective	7
2.4. La collecte des déchets verts.....	9
2.5. La collecte des encombrants	9
2.6. La déchetterie de CHATENOIS-LES-FORGES	10
2.7. Le compostage individuel	11
2.8. Communication et sensibilisation des usagers.....	12
2.9. Résumé des flux de déchets (tonnes collectées).....	14
INDICATEURS FINANCIERS	15
1. Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	17
2. Redevance spéciale	17
FAITS MARQUANTS 2010 ET ORIENTATIONS 2011.....	18
ANNEXE	19
Tonnage collecté dans les espaces tri en 2010 dans chaque commune	19

Pour répondre à toutes les demandes concernant les déchets ménagers, le public est accueilli au 2 rue des Carrières à BELFORT (03.84.90.11.77).

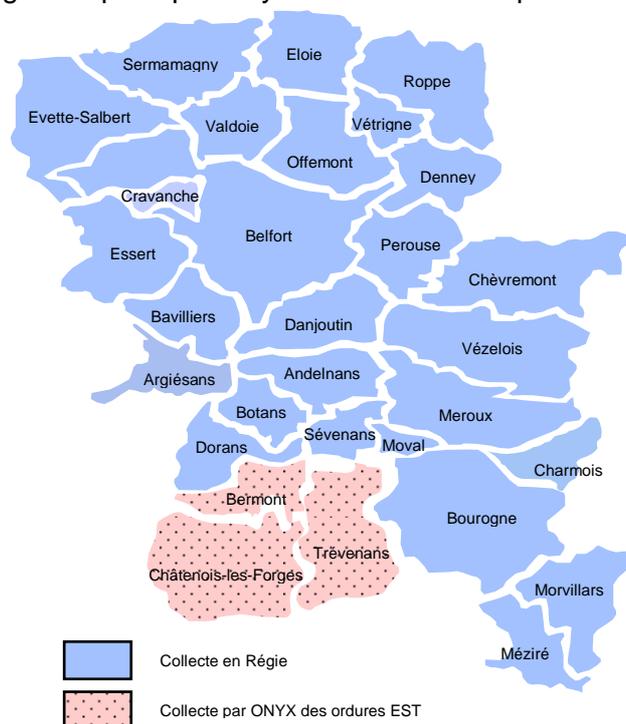
INDICATEURS TECHNIQUES

La CAB exerce la compétence collecte des déchets ménagers. La CAB a délégué la compétence traitement au SERTRID. Ce dernier gère le principal moyen de valorisation par son volume traité : l'incinération des ordures ménagères.

La CAB regroupe 30 communes pour 94 366 habitants (données INSEE 2006 sans double compte).

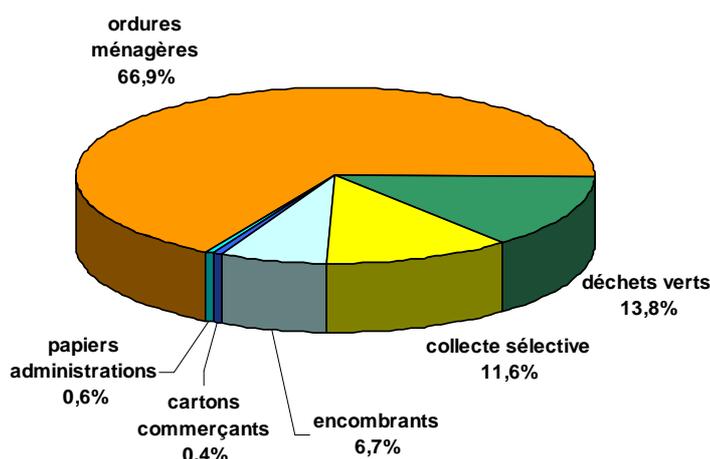
Les ordures ménagères de 27 d'entre-elles sont collectées en régie, tandis que celles de BERMONT, CHATENOIS-LES-FORGES et TREVENANS ont été collectées par ONYX (VEOLIA) jusqu'à la fin de l'exercice 2010. Depuis janvier 2011, les 30 communes sont collectées en régie.

La collecte sélective est réalisée en régie, par apport volontaire. En plus des 30 communes, la CAB collecte les recyclables de BANVILLARS et URCEREY, par convention. Ainsi le nombre d'habitants bénéficiant de la collecte sélective de la CAB se monte à 94 867.



1. Bilan de la collecte

47 036 tonnes de déchets ont été collectés en 2010, soit 0,1% de plus qu'en 2009. Ils se répartissent comme suit :



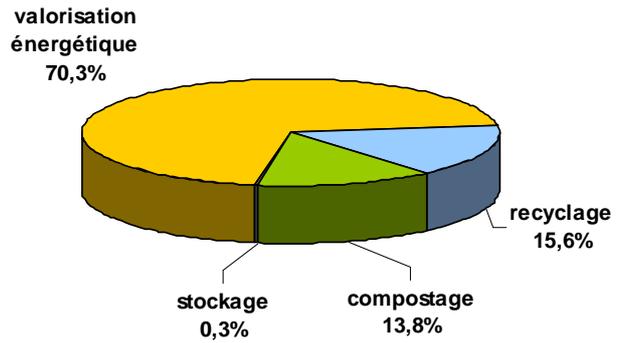
Soit par habitant et par an :



Déchets Ménagers	tonnage 2010	rappel 2009	
ordures ménagères	31 477	31 338	0,4%
déchets verts	6 468	6 754	-4,2%
collecte sélective	5 451	5 443	0,2%
encombrants	3 173	3 094	2,5%
cartons commerçants	194	182	6,9%
papiers administrations	272	173	56,8%
TOTAL	47 036	46 985	0,1%

Quatre modes de traitement sont utilisés sur la CAB : la valorisation énergétique par l'incinération et création d'électricité, le recyclage suite au tri des matériaux, le compostage des déchets verts, et le stockage des matériaux non valorisables.

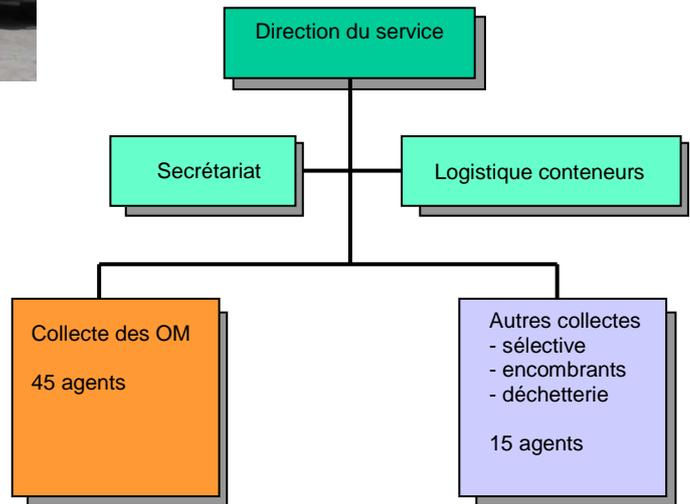
répartition des modes de traitement



2. Organisation de la collecte



Au 31 décembre 2010, le service des Déchets Ménagers est composé de 65 agents. Le service est structuré par type de collecte, mais les agents sont polyvalents et sont donc amenés à travailler sur les différentes collectes.



Le service dispose de 26 véhicules :

- 14 BOM (dont 1 spéciale encombrants, 1 BOM grue pour la collecte enterrée et 2 relais)
- 4 camions-grue ampliroll 26T
- 1 camion-grue plateau 15T
- 1 fourgon
- 5 véhicules légers
- 1 véhicule plateau pour l'entretien des espaces tri

L'âge moyen des camions de collecte est de 6 ans.

2.1. La collecte des ordures ménagères résiduelles

Collecte traditionnelle

La collecte des ordures ménagères est réalisée à l'aide de Benches à Ordures Ménagères (BOM). 10 BOM collectent quotidiennement à partir de 4 ou 5h du matin selon les tournées et leurs charges de travail. Chaque équipage est composé d'un chauffeur et de deux ripeurs. Les collectes s'effectuent du lundi au vendredi, et avec quatre BOM supplémentaires le samedi.

chiffres clés

334 kg/hab/an

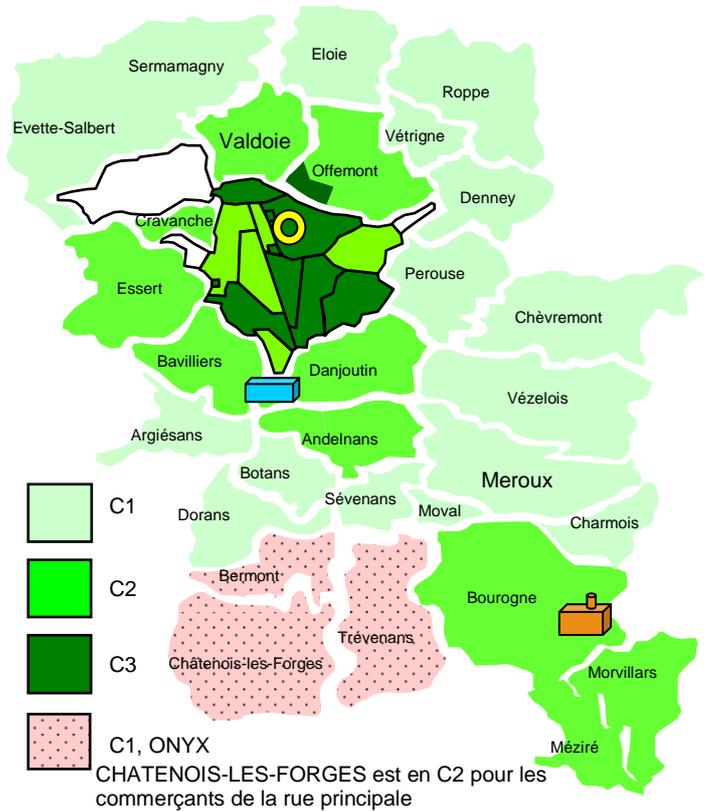
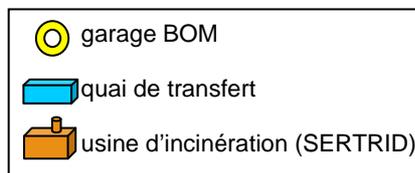
Régie :
 10 BOM + 2 relais
 30 agents
 54 tournées par semaine
 149 000 km en 2010
 30 570 T

Prestataire :
 1 BOM, 3 agents
 2 tournées par semaine
 907 T

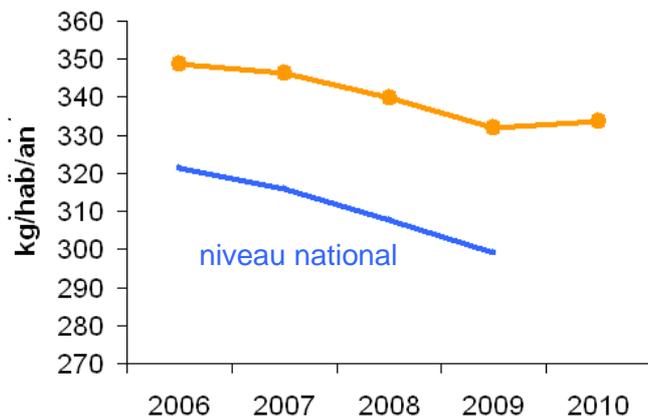
Toutes les BOM, sauf une, sont basées aux ateliers municipaux de la rue des Carrières à Belfort. Elles y bénéficient d'un garage, d'une aire de lavage et de l'entretien par le SMGPAP. Une BOM est basée à Bourogne au SERTRID, pour des raisons de proximité des lieux de collectes. Le vidage s'effectue au quai de transfert de Danjoutin où les ordures ménagères sont compactées et transportées au SERTRID par camion.

La fréquence des collectes varie de 1 à 3 fois par semaine.

La figure ci-contre montre la répartition des fréquences de collecte sur la CAB.



Ordures ménagères résiduelles



Le tonnage d'ordures ménagères collecté sur 2010 est stable (+0,4%) par rapport à 2009.

Les habitants de la CAB ont donc produit en moyenne 334 kg/hab/an d'ordures ménagères résiduelles en 2010, à comparer aux 316 kg/hab/an de la moyenne nationale 2007.

Collecte enterrée

Ce nouveau système de collecte continue à se développer. 20 points de regroupements enterrés sont en service fin 2010 sur la CAB (soit 8 de plus qu'en 2009).

Ils desservent les nouvelles habitations (lotissement ou immeubles de plus de 12 logements). Ils sont également installés dans le cadre de la rénovation de quartiers.

Les points de regroupements enterrés sont composés d'un ou plusieurs conteneurs d'ordures ménagères de 5m³, d'un conteneur verre de 4m³ et d'un conteneur emballages (flux multimatériaux) de 5m³.



EMPLACEMENT	CONTENEURS		
	Verre	Emb.	Om
Bavilliers			
Rue des Ecoles			2
Belfort			
Rue des Maraichers	1	1	3
Rue d'Amsterdam	1	1	2
Angle Luxembourg/Jerusalem			1
Angle Bruxelles/Barcelone			1
Rue des Champs du Feu 2 emplacements dont 1 OM seul	1	1	2
Rue de la Jumenterie 3 emplacements dont 2 OM seuls	1	1	3
Rue du Mont Jean			1
Rue du Faye			2
Rue Payot (N° 55)	1	1	2
Rue Parant (N° 10)	1	1	2
Rue de la Paix	1	1	1
Bermont			
Grande Rue	1	1	1
Chèvremont			
Route de Fontenelle	1	1	1
Dorans			
Rue de la Chapelle	1	1	1
Evette Salbert			
Rue des Champs	1	1	1
Valdoie			
Rue Heidet 2 emplacements	2	2	2
Rue Grandvoinet 2 emplacements	2	2	2
Rue Ehret	1	1	1
Vétrigne			
Rue des Grands Champs	1	1	2
TOTAL NOMBRE CONTENEURS	17	17	33
		67	

2.2. La fourniture de conteneurs à ordures ménagères

La section Logistique du service Déchets Ménagers met à disposition de chaque usager un conteneur OM dimensionné en fonction du nombre de personnes du foyer et de la fréquence de collectes.

La mise à disposition d'un conteneur de taille réduite incite chacun à utiliser les dispositifs de valorisation en place (tri des emballages, composteur individuel, collecte des encombrants) pour ne mettre dans la poubelle que la part non recyclable.

Chaque foyer dispose soit d'un conteneur individuel, soit d'un conteneur de grande capacité en point de regroupement.

Pour toute demande de mise à disposition de conteneur ou de réparation, l'accueil téléphonique est assuré au 03.84.90.11.49.

Besoin d'un conteneur, d'une réparation ?

**Appelez le :
03 84 90 11 49**

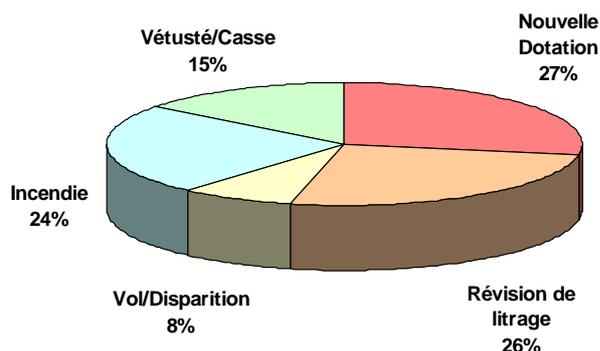


chiffres clés

parc d'environ
23 000 conteneurs

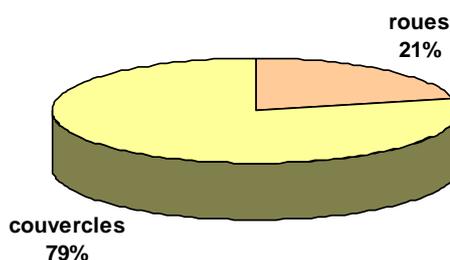
915 conteneurs
distribués en 2010
2 agents
1245 interventions

Motifs de mise en service de conteneurs



Les réparations sont effectuées sur demandes ou à partir des observations de la collecte.

Il y a eu 1245 interventions du service
logistique conteneurs en 2010.



La gestion du parc de conteneurs mobilise deux agents et un véhicule de livraison. Le coût des pièces de rechange sur 2010 se monte à 5 990 €TTC.

2.3. La collecte sélective

La CAB collecte les emballages ménagers recyclables en apport volontaire :

- le verre (bouteilles, bocaux,...mais pas la vitrerie ni la vaisselle),
- les plastiques (flacons, bouteilles, mais pas les films plastiques ni les pots de yaourt...), l'acier et l'aluminium (bombes aérosol, boîtes de conserve, couvercles de bocaux,...)
- les papiers et cartons (journaux, magazines, cartonnettes, briques aussi appelées Emballage Liquide Alimentaires (ELA), carton ondulé).

chiffres clés

676 conteneurs de tri
194 espaces tri complets
dont 20 enterrés
3,5 agents
2 camions et 1 relais
73 400 km parcourus

57 kg/hab/an
2319 T de verre
2624 T de papier/carton
413 T de plast./métal.

Cette collecte est soutenue financièrement par les producteurs d'emballages : ces producteurs versent une taxe à la société Eco-emballages qui redistribue cette recette aux collectivités suivant leurs performances de tri. Ainsi, la CAB a un contrat avec Eco-Emballages qui lui permet de recevoir une aide financière en fonction du tonnage d'emballages collecté. De plus, ce contrat lui permet de bénéficier d'une TVA à 5,5% au lieu de 19,6% sur les prestations liées à la collecte et au traitement des déchets puisque tous les habitants de la CAB sont concernés par cette collecte sélective.

Les bennes de verre sont déversées dans une fosse à verre située à la rue des Carrières. L'entreprise PATE vient charger ce verre dans des semi-remorques pour le transporter chez BSN (88) où il sera refondu pour devenir du verre coloré.

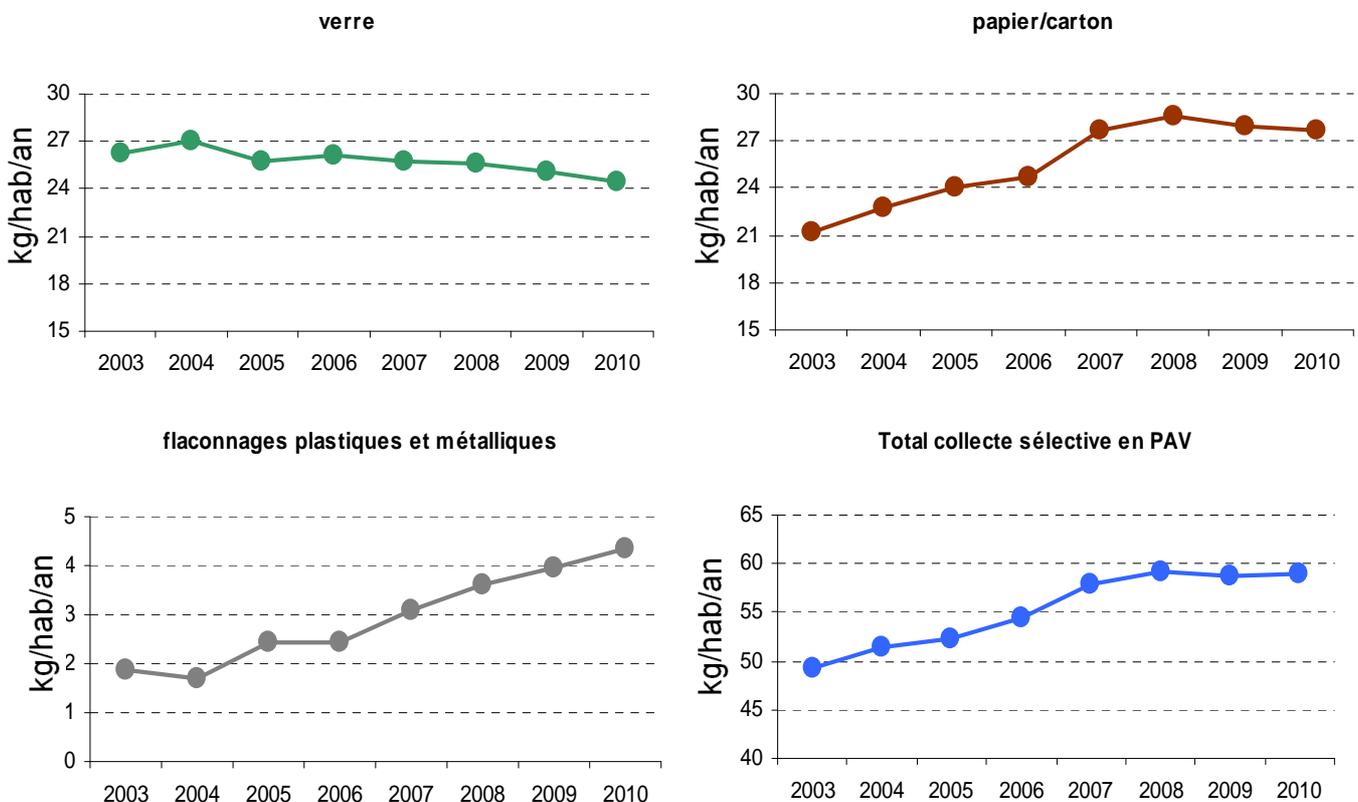
Les bennes de flaconnages plastiques et métalliques sont stockées à la rue des Carrières (maximum 3 jours). Elles sont transportées et vidées au centre de tri de Voujeaucourt à la CAPM (25). Après tri, les plastiques sont pris en compte par la société VALORPLAST qui fournit les sociétés qui vont transformer les bouteilles en matière secondaire et vendre celle-ci aux industries pour la fabrication de tuyau, textile, moquette... L'acier et l'aluminium sont repris par ARCELOR et AFFIMET (respectivement 66 T d'acier et 6T d'aluminium). 245 tonnes de plastiques ont été livrées à VALORPLAST en 2010.

Les bennes de papiers-cartons sont stockées elles aussi à la rue des Carrières. Un prestataire, ONYX, vient les chercher pour les transporter dans son centre de tri (à THAON-LES-VOSGES, 88). Les produits triés sont ensuite transférés aux papeteries pour redevenir du papier ou du carton.

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
verre	2431	2 501	2 389	2 472	2 441	2 427	2 384	2319
papier/carton	1965	2 111	2 226	2 339	2 631	2 714	2 648	2624
plastique	172	159	225	232	294	341	377	413
multimatériaux							35	96
total	4 568	4 771	4 840	5 043	5 365	5482	5 443	5451

Evolution des tonnages collectés aux espaces tri

La tendance observée en 2009 se confirme pour 2010. Le tonnage de papier collecté continue à baisser (-0,9%). Le tonnage de bouteilles plastiques/boîtes métalliques augmente de 9,6%. Le tonnage de verre collecté est en diminution de -2,7%. La forte hausse du tonnage de multimatériaux (+176%) s'explique par le fait que des points de regroupement enterrés ont été mis en service courant 2009, et par la création de nouveaux points de collecte en 2010. Au total, le tonnage d'emballages recyclables collectés par le biais des espaces tri est stable (+0.15%).



Une faible partie du tonnage de papiers-cartons collectés contribue aux aides financières d'Eco-Emballages. La grande majorité du tonnage de papiers-cartons collectés est constituée

de journaux magazines. D'autre part, même si on note une progression de la performance du plastique, une bouteille sur trois est recyclée sur la CAB au lieu d'une sur deux au niveau national.

Deux autres collectes complètent le dispositif des espaces tri :

- la collecte des cartons des commerçants du centre urbain, avec 194T,
- la collecte des papiers des administrations, réalisée par l'association d'insertion CHAMOIS, avec un tonnage de 272T. (+ 57 % en 2010)

2.4. La collecte des déchets verts

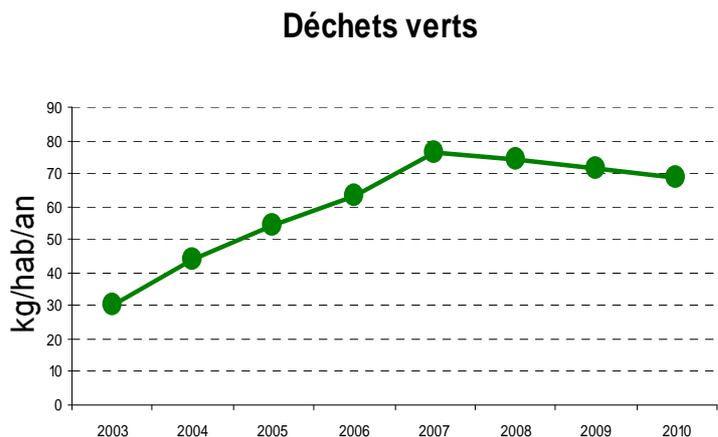
chiffres clés

24 bennes
6 468 Tonnes
69 kg/hab/an

La collecte des déchets verts sur la CAB est gérée par le SERTRID qui refacture à la CAB la prestation. L'entretien et la surveillance des lieux sont à la charge des communes.

Cette prestation consiste en une mise à disposition de bennes de 30m³ sur des lieux définis avec chaque commune, et accessibles à tous 24h/24h, 7j/7j. Sur appel de la commune, la société SUNDGAU COMPOST collecte les bennes.

Le tonnage affiche une légère tendance à la diminution avec -4% en 2010 (pour mémoire -4% en 2009). L'utilisation par les habitants de ces bennes à déchets verts est importante. Mais l'accès libre permet aussi leur utilisation par les professionnels.



2.5. La collecte des encombrants

chiffres clés

2 244 Tonnes
dont 367 T de
ferraille
25 kg/hab/an
7 agents
3 camions
86 800 km

La collecte des encombrants s'effectue sur prise de rendez-vous téléphonique au 03.84.90.11.71 entre 8h et 17h du lundi au vendredi.

La collecte est réalisée une à deux fois par mois dans chaque commune, et tous les jours sur Belfort, du lundi au vendredi.

Trois camions participent quotidiennement à cette collecte :

- une Benne à Ordures Ménagères ramassant tous les petits et moyens objets incinérables,
- un premier camion grue chargeant les gros objets tels que les frigos, matelas et sommiers, écrans, pneus,...
- un second camion grue ampliroll avec une benne de 30 m³ collectant la ferraille.

La collecte s'effectue le matin de 5h à 12h. Les camions sont tous basés à la rue des Carrières. Seules les communes n'ayant pas accès à la déchetterie de CHATENOIS-LES-FORGES bénéficient de cette collecte des encombrants au porte-à-porte sur rendez-vous.

Le point de déchargement de la BOM est au SERTRID à BOUROGNE. Ces encombrants incinérables sont ensuite broyés avant d'être chargés dans les fours.

Le premier camion grue décharge ses gros objets à la rue des Carrières, en séparant la ferraille et les encombrants incinérables dans des bennes différentes. Ces bennes, sont transportées l'après-midi aux points de vidage correspondants (la ferraille chez le ferrailleur, et les incinérables au SERTRID).

Le second camion vide directement chez un des deux ferrailleurs suivant la proximité. Il s'agit de PIETRA à BOUROGNE et de KERN (ESKA, CFF Recycling) à HERICOURT avec lesquels des conventions ont été passées.

La collecte des DEEE (électroménagers, écrans, etc...) est en partie réalisée en porte à porte (en séparant les écrans), mais surtout à la déchetterie de CHATENOIS-LES-FORGES. En 2010, 9 101 appareils (126 tonnes) ont été collectés par les services de la CAB. La performance de collecte des DEEE sur la CAB est ainsi de 1,3 kg/hab/an, à comparer aux 6,5 kg/hab/an de la moyenne nationale des collectivités locales. Cette collecte a été soutenue financièrement à hauteur de 7 231 €TTC par le biais de l'écotaxe.

Cette collecte prendra réellement son essor avec l'ouverture prochaine des déchetteries de DANJOUTIN et de SERMAMAGNY. Pour mémoire, les vendeurs d'appareils électroménagers sont tenus de reprendre les anciens appareils à raison d'un appareil repris pour un appareil vendu.

2.6. La déchetterie de CHATENOIS-LES-FORGES

chiffres clés

1 423 Tonnes
8 quais
1 agent

Au 1^{er} janvier 2005, la déchetterie de CHATENOIS-LES-FORGES a été intégrée à la CAB.

La gestion de cette déchetterie s'effectue en régie, avec un agent gardien de la déchetterie durant les horaires d'ouverture.

Ouverte du mardi au samedi, sauf jeudi après-midi, elle est accessible aux habitants des communes de BERMONT, BOTANS, CHATENOIS-LES-FORGES, DORANS, MOVAL, SEVENANS, TREVENANS, et BANVILLARS par convention. Ces modalités d'accès ont changé en 2011 avec l'ouverture des nouvelles déchetteries.

Encombrants au porte à porte



Elle offre 8 quais pour les matériaux conditionnés en bennes :

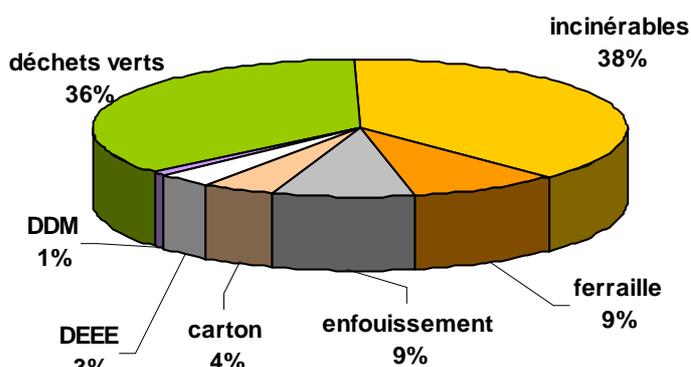
- les gravats,
- les déchets verts,
- les cartons,
- la ferraille,
- les encombrants incinérables
- et les encombrants non incinérables (à enfouir).

Elle est dotée aussi :

- d'un espace tri pour les emballages ménagers classiques,
- d'un conteneur de récupération des huiles minérales usagées,
- d'un fût de collecte des huiles végétales usagées,
- d'un bac à batteries,
- d'un conteneur à vêtements « Le Relais »,
- d'une benne fermée pour les pneus
- d'une benne fermée pour les DEEE (électroménagers)
- et d'un local pour la collecte des Déchets Dangereux des Ménages (peintures, produits toxiques,...)

Dans cette déchetterie, 1 423 tonnes de déchets ont été collectés en 2010 (+5% par rapport à 2009).

déchets verts	511
incinérables	537
ferraille	131
enfouissement	123
carton	63
DEEE	46
DDM	12
tonnage total	1 423



A ces tonnages s'ajoutent 766 m³ de gravats (estimés), environ 5950 pneus, 2200 litres d'huiles végétales et 4500 litres d'huiles minérales.

2.7. Le compostage individuel

chiffres clés

68
composteurs
vendus en 2010

Le compostage est une technique très simple de valorisation des déchets fermentescibles, c'est-à-dire des déchets de jardin (tailles de haie, tontes de gazon, feuilles, fanes de légumes...) mais aussi des déchets de cuisine (épluchures, filtres à café, ...).



Cette opération de vente de composteurs à tarif réduit vient compléter la collecte des déchets verts. La participation de la CAB à hauteur de 50% du prix d'achat a permis de vendre **68 composteurs** à 25 € sur 2010. Il y a eu 1447 composteurs vendus depuis 2000.

2.8. Communication et sensibilisation des usagers

- Participation à BELFLORISSIMO, du 7 au 9 mai 2010.



- Participation au FIMU, avec l'association GES – les Brigades du Tri (Festival International de Musique Universitaire, du 22/05 au 24/05/10)



- Participation aux EUROCKEENNES (du 2 au 4 juillet 2010)



➤ Actions diverses de communication en 2010 :

- Ramass' Age le 29 avril (nettoyage du quartier des Glacis avec la Régie de Quartier)
- Stand à la journée de l'enfance le 29 mai
- Visite de la déchetterie de Châtenois-Les-Forges les 14 et 21 juin avec l'école de Châtenois-Les-Forges
- Animation sur le tri au semi marathon du Lion (26 septembre)



➤ Accompagnement de la mise en œuvre des points de regroupements enterrés sur:

- BELFORT, Parc à Ballons, Place Baudin, Rue Payot
- VALDOIE, rues Heidet, Grandvoinet et Schumann
- BAVILLIERS, rues Dumas et Zola

Les ambassadeurs du tri ont sensibilisé les habitants concernés par ces nouveaux équipements de collecte. Des guides du tri et des sacs de pré-collecte ont ainsi été distribués en porte à porte.



2.9. Résumé des flux de déchets (tonnes collectées)

Filières	Ordures ménagères	Encombrants en porte à porte	déchetterie	Bennes à déchets verts	Collecte sélective	Cartons des commerçants	Papiers administration	TOTAL
Incinération SERTRID	31 477	1 877	537					33 891
Ferraille PIETRA		367	131					498
Ferraille PIETRA via le SERTRID	<i>dont 1 040</i>	} issus des mâchefers						
Aluminium via le SERTRID	<i>dont 90</i>							
DEEE Envie / Eco-systèmes		80	46					126
Déchets verts traités à SUNDGAU COMPOST / contrat SERTRID			511	5 957				6468
DDM traité par TRIADIS			12					12
Enfouissement par SITA (classe 2)			123					123
Trié par ONYX 468 T livrées à la papeterie du Rhin 2 007 T valorisées par ONYX 14 T d'ELA (briques) livrées à REVIPAC			63		2 561			2624
Verre traité par OI (BSN)					2 319			2319
Flaconnages triés à la CAPM multimatériaux triés par ONYX 245 T de plastiques livrées à Valorplast 66 T d'acier livrées à ARCELOR 6T d'aluminium livrées à AFFIMET					413 96			413 96
Collecte par C2T, papèterie via Fers & Métaux						194		194
Collecte par Chamois, Grégoire							272	272
Collecte et valorisation par Alpha Recyclage			5947 <i>pneus</i>					
Stockage de déchets inertes à CHATENOIS-LES-FORGES			766 m ³					
TOTAL	31477	2324	1423	5957	5389	194	272	47 036

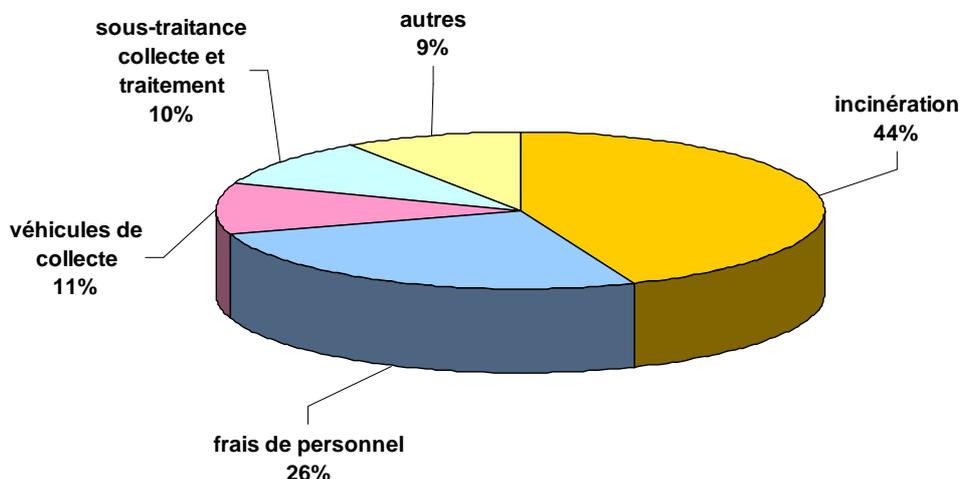
INDICATEURS FINANCIERS

Le budget des déchets ménagers est un budget annexe de la CAB.

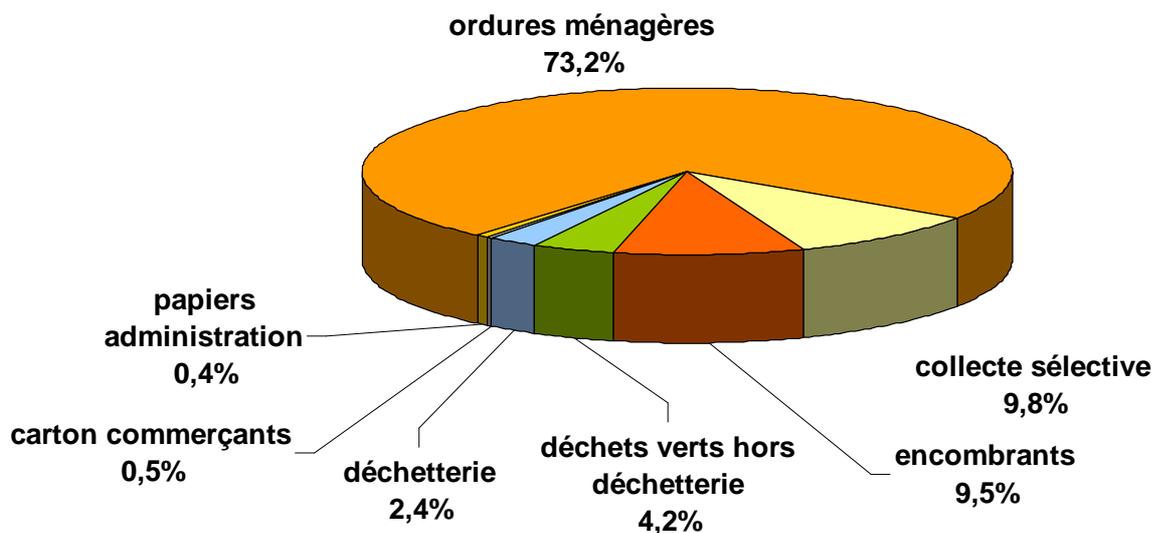
Les montants globaux des dépenses et recettes de l'exercice 2010 sont les suivants :

en €TTC	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	9 789 376	10 339 671	550 295
INVESTISSEMENT	1 372 978	1 099 900	- 273 079
TOTAL	11 162 355	11 439 571	277 216

Le poste principal de dépense est l'incinération :

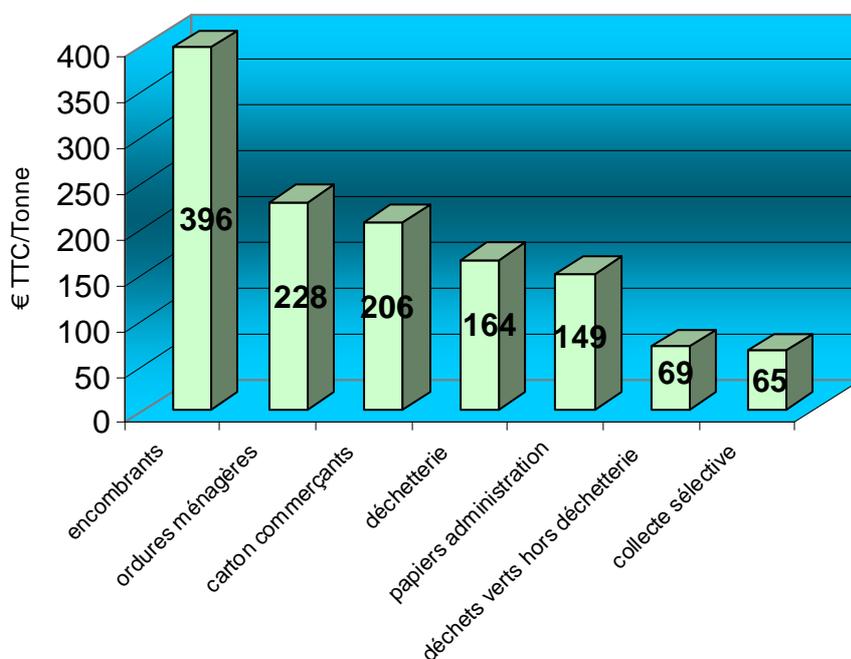


répartition des coûts de fonctionnement par type de déchets :



	dépenses en €TTC	tonnage	dépenses en €TTC/T	recettes prod	coût net en €TTC/T	Rappel 2009 €TTC/T
OM Onyx	208 977	908	230	0	230	230
OM régie	6 959 645	30 570	228	0	228	224
sous-total ordures ménagères	7 168 622	31 477	228	0	228	224
collecte sélective	959 045	5 451	176	252 408	130	126
encombrants	930 089	2 244	414	41 011	396	370
déchets verts hors déchetterie	412 834	5 957	69	0	69	67
déchetterie	230 688	1 315	175	14 635	164	155
carton commerçants	46 341	194	239	6 404	206	214
papiers administration	41 758	272	154	1 358	149	213
Total	9 789 376	46 910	209	315 816	202	198

En intégrant le soutien aux matériaux d'Eco Emballages de l'exercice 2010, **le coût de revient à la tonne de la collecte sélective est de 65 €TTC/T** (64€TTC/T en 2009).

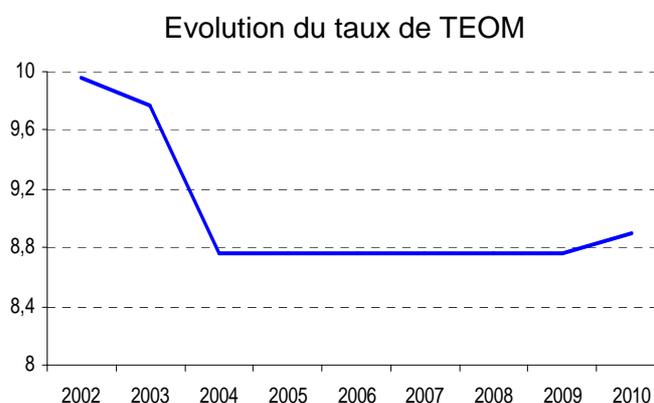


Les principales recettes du budget déchets ménagers sont la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (82%) et la Redevance Spéciale (6%). Les autres recettes sont liées à la vente des matériaux issus de la collecte sélective ou de la collecte des encombrants pour 316 k€TTC, et aux aides Eco-Emballages : 354 k€TTC dus à l'exercice 2010 (l'exercice comptable indique 717 k€TTC intégrant le liquidatif des exercices 2008 et 2009).

1. Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Le taux de la TEOM a été porté à 8,9 % en 2010, soit une augmentation de 1,6 %. Ce qui, cumulé avec l'évolution des valeurs locatives, a entraîné une progression de 5,4 % de la recette perçue via la taxe foncière.

Années	Produit en €TTC	Taux en %	Evolution du taux en %
2002	6 903 700	9,96	0
2003	7 067 000	9,77	-1,9
2004	6 501 011	8,76	-10,3
2005	6 968 179	8,76	0
2006	7 298 938	8,76	0
2007	7 519 264	8,76	0
2008	7 716 310	8,76	0
2009	8 082 277	8,76	0
2010	8 521 920	8,90	1,63



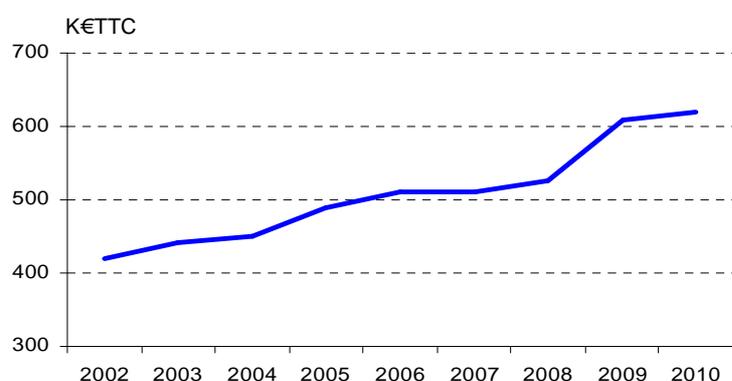
2. Redevance spéciale

nombre de contrats RS

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Etablissements Scolaires	30	30	30	30	30	30	30	30	27
Etablissements Publics	43	41	38	39	38	36	36	36	37
Etablissements Privés	64	65	61	63	62	64	64	68	69
Etablissements en passage sup	7	8	8	8	8	8	8	8	7
TOTAL	144	144	137	140	138	138	138	142	140

montant total de la RS en k€TTC

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Etablissements Scolaires	75	80	81	83	85	87	88	104	105
Etablissements Publics	147	121	121	152	175	168	179	207	205
Etablissements Privés	116	123	128	133	132	133	131	152	162
Etablissements en passage sup	82	118	121	121	118	122	129	146	148
TOTAL	420	442	451	489	510	510	527	609	620



La redevance spéciale est contractée par les producteurs de déchets désirant être collectés par la CAB et ayant un litrage hebdomadaire supérieur à 2250L (correspondant à un conteneur de 750L collecté 3 fois par semaine). Le nombre d'établissements concernés est stable et la recette a augmenté de 1,8 %.

FAITS MARQUANTS 2010 ET ORIENTATIONS 2011

En 2010 :

- Poursuite de la mise en service des points de regroupement enterrés (rues de la Paix, partiellement Place Baudin à BELFORT, rue des Ecoles à BAVILLIERS, rue des Champs à EVETTE-SALBERT, rues Heidet et Grandvoinet à VALDOIE.
- Démarrage des travaux de mise en place des points de regroupement enterrés à Offemont – Quartier Arsot, et à Belfort – Résidences La Douce
- Début de la mise en place d'un système de gestion des collectes d'ordures par GPS (partie matérielle)
- Réalisation de la Déchetterie de Danjoutin
- Lancement des travaux de la déchetterie de Sermamagny
- Obtention du label QUALITRI



Orientations 2011 :

- ouverture de la déchetterie DANJOUTIN
- ouverture de la déchetterie de SERMAMAGNY
- arrêt progressif de la collecte des encombrants au porte à porte et regroupement des bennes à déchets verts en déchetteries
- étude de conteneurisation pour la mise en œuvre de la collecte sélective en porte à porte sur la CAB
- exploitation du système de gestion des collectes d'ordures par GPS
- mise en service des conteneurs enterrés dans les quartiers Arsot à Offemont et Résidences la Douce à Belfort.

ANNEXE

**Tonnage collecté dans les espaces tri en 2010 dans
chaque commune**